



## Arrêté du Conseil communal

Le Conseil communal de La Grande Béroche,

considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général par suite de la nomination au Conseil communal de M. Thierry Pittet, le 26 août 2019,

vu les résultats de l'élection des autorités communales du 18 juin 2017;

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984;

a r r ê t e :

Article premier : Mme Sandra Berger, suppléante de la liste du groupe PLR à laquelle appartient le siège vacant, est proclamée élue conseillère générale.

Article 2 : Sa nomination prend effet au 28 août 2019.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'une publication dans la Feuille officielle ; il en sera délivré une expédition au conseiller proclamé.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,  
Tom Egger

Le secrétaire :  
Gilbert Bertschi

St-Aubin-Sauges, le 28 août 2019